

Gérant: Marc GIRAULT depuis l'origine

FCP de droit français-Parts de Capitalisation

Catégorie AMF Diversifiés

Code ISIN FR0007495049

Durée de Placement Recommandée Minimum 5 ans

Valorisation Quotidienne

Lancement le 5 septembre 1995

Frais de Gestion 2,392% TTC

Commission de Surperformance 10% de la performance supérieure à 10% en taux annuel actuariel

Droits d'entrée Max. 2,5%

Commission de rachat 1%

Souscription Initiale Minimum 1 part

Dépositaire : CACEIS

Valorisateur : CACEIS

Commissaire aux Comptes KPMG

Valeur liquidative Au 30/03/2012 1 719,96 €

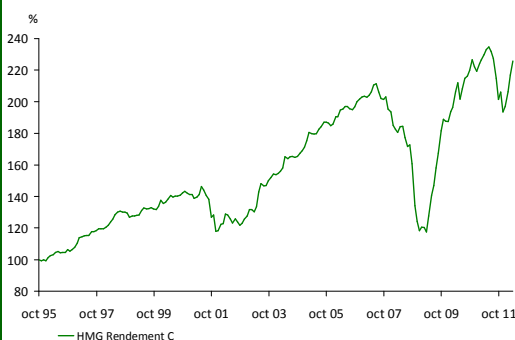
Actif net Au 30/03/2012 14 886 339,80 €

Objectif de gestion

L'objectif de gestion du FCP consiste à maximiser la performance de long terme avec une gestion active et opportuniste des classes d'actifs essentiellement obligataires sur un horizon de placement de 5 ans. Le fonds privilégie les titres à rendement élevé.

Depuis 2008, le FCP est principalement investi en emprunts privés perpétuels et convertibles. Le fonds bénéficie de l'approche value et contrariante de la société de gestion.

Performances



Performances en %	2012	1 an	3 ans	10 ans
HMG Rendement	14,6	-1,8	92,1	75,2
Cat. Mixtes Euro Equilibrés	4,7	-1,2	7,3	1,3
Classement Morningstar centile	1	62	1	1

Par année civile en %	2008	2009	2010	2011
HMG Rendement	-38,8	58,3	17,1	-10,2
Cat. Mixtes Euro Equilibrés	-20,6	14,4	5,8	-6,0

Statistiques de risque sur 3 ans	
Ratio de Sharpe	1,6
Volatilité HMG Rendement	13,7%
Volatilité Catégorie Mixtes Euros Equilibrés	7,9%

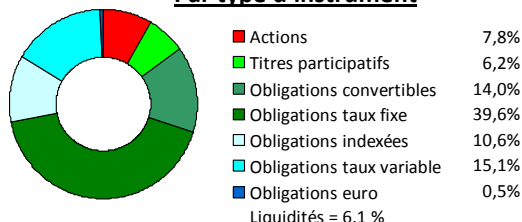
Les performances passées ne préjugent pas des performances futures

Répartition du Portefeuille

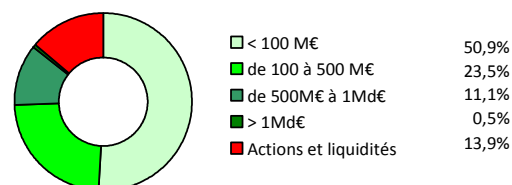
Principales lignes du portefeuille

COFINOGA PERP TEC 10	9,0%	EUROFINS PERP	4,3%
ALGERIE 3.5% 01/06/12	9,0%	BPCE 12.50% PERPETUAL	4,1%
BAWAG ACT. PREF 7,125%	7,7%	GROUPAMA 7.875% 09-39	4,0%
BPCE 13% PERPETUAL	5,2%	AXA 4%+22,5% du CMS	4,0%
PCAS 5.25% 2012	4,6%	PESCANOVA SA 5.125% 11-1	3,8%

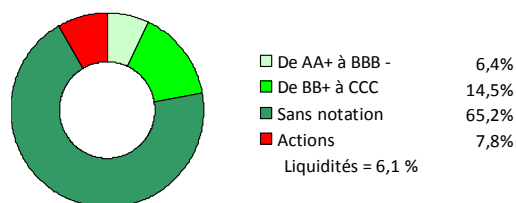
Par type d'instrument



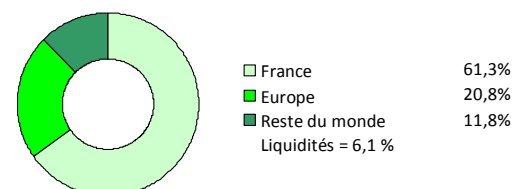
Par taille d'émission



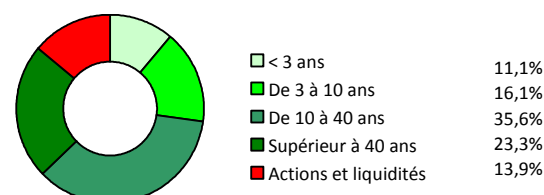
Par notation financière



Par zone géographique de l'émetteur



Par échéance des titres



Performances %	1 mois	2012	1 an	3 ans	10 ans
HMG Rendement	4,1	14,6	-1,8	92,1	75,2
Cat. Mixtes Euro Equilibrés	0,0	4,7	-1,2	7,3	1,3
Classement Morningstar Centile	1	1	62	1	1

Commentaire du mois de mars

Le sentiment fluctue vite en matière obligataire, au rythme, croirait-on, des changements de température, et depuis que le temps est repassé au plus froid, l'appétit pour le « risque » des investisseurs a chuté. Disons plutôt : l'appétit pour ce que les investisseurs considèrent comme étant le risque, tant il est vrai que les marges d'intérêt qu'offrent certains émetteurs de premier rang par rapport aux emprunts d'Etat, même en tenant compte de clauses particulières, nous laissent pantois.

Dans ce climat, la politique de vos gérants est :

- 1- Collecter les coupons
- 2- Arbitrer des positions en mettant à profit l'incohérence de certains mouvements et valorisations. Ainsi, vos gérants ont vendu avec un profit de 18% le solde de la ligne de Soitec convertibles achetée fin 2011 ; ils ont aussi revendu les Parpublica/EDP avec un profit de 15%, lors du récent mouvement de revalorisation des échéances courtes de cet émetteur, pour se replacer sur la Parpublica/Galp. Cette dernière, handicapée par le fait que la période de conversion n'est pas encore ouverte, traitait avec une décote par rapport à son cours de conversion, alors que nous avons une appréciation fondamentalement positive de Galp, surtout pour sa forte présence au Brésil et en Afrique lusophone, qui en fera d'ici quelques années un titre « pays émergent » et non plus portugais.
- 3- Maintenir un niveau de trésorerie suffisant pour, sans pour autant compromettre le rendement coupon du Fonds, pouvoir saisir les occasions qui ne vont pas manquer de se présenter, considérant la volatilité du sentiment des marchés. Ainsi, une position a été prise sur Alis, concessionnaire d'une portion d'autoroute en Normandie. Cet émetteur, noté AA-, nous offre un rendement coupon légèrement supérieur à 4%, à notre prix d'achat, mais aussi une indexation sur l'inflation, qui permet de réduire encore la sensibilité du portefeuille à une éventuelle hausse des taux. Une autre position a été prise sur Groupe Open 6% 2014 – une durée de vie de 2 ans seulement – pour un rendement actuariel de plus de 9%, sur un émetteur dont la situation bilantielle et d'exploitation ne nous laisse pas de doute sur le remboursement à l'échéance.
- 4- Persévérer avec détermination, lorsque c'est nécessaire, dans la défense des intérêts de nos porteurs de parts : une action judiciaire énergique a permis de finalement obtenir, avec quelques mois de retard par rapport à l'échéance, le remboursement de l'obligation convertible Technofirst. Les coupons avaient fini par être payés l'année dernière. Sur ce dossier, les termes du contrat d'émission ont fini par être respectés, et la rentabilité annuelle du placement a atteint 6%, minimum prévu en l'absence de conversion, mais cela n'a pas été sans effort.

Vos gérants travaillent donc activement à préparer la performance des mois à venir.